



APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET PRIMAIRE DE LA PRÉVENTION : APPROCHE TPE ET ENTREPRISES MULTISITES

Philippe COINTE

*Ingénieur HSE – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille*

Tommy DUBOIS

*Coordinateur service Prévention,
ergonome – Pôle Santé Travail
Métropole Nord – Lille*

Nathalie DELATTRE

*Responsable service Prévention – Pôle
Santé Travail Métropole Nord – Lille*

François DEPOORTERE

*Directeur général adjoint – Pôle Santé
Travail Métropole Nord – Lille*

Introduction / Objectifs :

En 2023, la mise en œuvre de l'obligation de pluridisciplinarité dans les Services de santé, de Prévention et de Santé au Travail fête ses 20 ans. Au fil des évolutions réglementaires, le déploiement de nouveaux métiers aux côtés des médecins du travail a permis d'instruire et de construire de nouveaux modes de collaborations.

Comment ces modes de coopération permettent de répondre aux enjeux des mutations du travail portées par les évolutions politiques, économiques, technologiques, sociales et écologiques tout en prévenant leurs effets potentiels sur la santé des salariés ?

Le projet de Service de Pôle Santé-Travail Métropole Nord a renforcé son axe prévention en structurant une offre socle et en développant de nouvelles approches innovantes portées par ses 146 équipes pluridisciplinaires auprès de ses 32 000 adhérents regroupant 500 000 salariés.

Nous présenterons deux exemples de déploiements d'actions coordonnées inter-équipes dont la méthodologie commune est basée sur la construction d'un diagnostic Santé-Travail.

Au-delà d'une convergence méthodologique nous poserons l'intégration des métiers dans un processus commun et proactif en matière de prévention primaire. La pluridisciplinarité de 2003 se développe vers l'interdisciplinarité de 2023.

Constats :

La question de l'efficience des pratiques en Santé au Travail nécessite de dépasser la pondération résultats – ressources.

Cette vision peut réduire la pluridisciplinarité à une juxtaposition d'interventions en silo dans des approches principalement individuelles et tertiaires en matière de prévention.

Prenons l'exemple du taux des fiches entreprises (FE) inférieur à quatre ans qui peut aussi bien traduire une approche tertiaire et réglementaire d'une situation individuelle de désinsertion professionnelle comme une approche de prévention primaire proactive et collective.

Comment s'assurer qu'au-delà du chiffre, les pratiques en Santé-Travail permettent de développer des approches proactives et collectives en prévention primaire ? Comment des approches ciblées peuvent permettre de rendre plus lisible et visible le travail interdisciplinaire des équipes Santé-Travail et impulser de nouvelles dynamiques en matière d'approche Santé-Travail ?

Des constats vers des ciblage :

Comme la plupart des SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Inter-entreprises), Pôle Santé-Travail compte une majorité de TPE (Très Petites Entreprises) (83 % ont moins de 20 salariés). Dans ces entreprises, les questions de Santé au Travail sont soulevées trop souvent dans des contextes où la question de l'employabilité d'un salarié est en jeu. Cette cible présente un besoin important de conseil en matière

de prévention, d'aide à l'évaluation des risques et à la priorisation des actions de prévention. La deuxième cible se focalise sur les entreprises à établissements multisites dont le territoire de Pôle Santé-Travail comporte 40 sièges sociaux (avec plus de 30 salariés). Cette configuration d'établissements nécessite des besoins de coordination que ce soit pour les équipes Santé-Travail comme pour leurs sièges sociaux. Pour les équipes Santé-Travail, il s'agit de rendre plus visible les constats et besoins en matière de prévention des établissements de ces enseignes auprès de leur siège social. Pour les entreprises, les attentes renvoient à une meilleure visibilité globale des enjeux en matière de santé et de conditions de travail pour guider leur plan de prévention.

La perspective de développement vise à passer d'une approche individuelle réactive en prévention tertiaire à une approche collective et proactive en prévention primaire en direction de nos cibles TPE et entreprises à établissements multiples.

Méthodologie :

Pôle Santé-Travail a impulsé de nouvelles dynamiques de prévention en cohérence avec les axes prioritaires du PRST. À la différence d'actions classiques dont la déclinaison est gérée par les équipes Santé-Travail, ces approches ont permis de mobiliser de manière simultanée, coordonnée et planifiée plusieurs équipes Santé-Travail d'un même territoire (pour l'approche TPE) ou réalisant le suivi d'établissements multisites (pour l'approche multisites).

Ces projets de prévention ont fait l'objet d'un pilotage territorial pour l'approche TPE (via les médecins délégués de secteur, les responsables de secteur et les référents de prévention en secteur) et d'une coordination (médecin du travail et service prévention) pour l'approche multisites.

La méthodologie commune à ces projets est basée sur la construction d'un diagnostic Santé-Travail : approche concomitante d'un constat collectif de l'état de santé à travers le suivi périodique d'une population ciblée couplée à une analyse de leurs conditions de travail.

Cette même méthodologie a permis un déploiement sur des typologies d'entreprises différentes :

► **Approche TPE** : ciblage de secteurs d'activités pour chacun des 12 secteurs géographiques de Pôle Santé-Travail (ciblage de 312 entreprises représentant 931 salariés) et déploiement synchronisé sur 1 an par l'ensemble des équipes Santé-Travail. Le choix de la cible s'est réalisé sur la base de plusieurs données : diagnostic territorial, cibles du PRST, remontées des équipes, risques émergents, métiers peu investigués. Quelques exemples de secteurs investigués : opticiens, pharmaciens, moniteurs sportifs, travaux de menuiseries, coiffeurs...

► **Approche multisites** : déploiement coordonné par 17 équipes Santé-Travail dans un réseau de 18 magasins (205 salariés) d'une même enseigne dont le siège social est sur le territoire de Pôle Santé Travail.

Les données issues du suivi de santé ont été analysées collectivement par le service épidémiologie/statistiques sous la coordination des différents médecins du travail concernés. L'investigation des conditions de travail menée par les équipes Santé-Travail a été coordonnée par le service prévention.

Résultats :

Résultats généraux pour l'approche TPE (12 secteurs confondus)

Le tableau ci-dessous présente les résultats des entreprises et salariés ciblés et effectivement mobilisés.

Deux tiers des entreprises ciblées et 46 % des salariés ciblés ont été mobilisés par les équipes Santé-Travail par le biais de l'approche TPE.

PREVENTION		SUIVI DE SANTE	
Nombre d'entreprises ciblées	Nombre d'entreprises mobilisées	Nombre de salariés ciblés	Nombre de salariés mobilisés
312	212 (68 % de la cible)	931	436 (46 % de la cible)

Le tableau ci-dessous donne la répartition des principales typologies d'AMT (Actions en Milieu de Travail) réalisées par les équipes Santé-Travail.

Nombre d'AMT totales reliées à l'approche TPE	Typologie des principales AMT menées	Nombre d'AMT Principales pathologies
361	FE ou mise à jour	171
	Conseil pour l'élaboration du DU	41
	Analyse des situations de travail Etude de poste	23
	Suivi des actions préconisées	8

Ces résultats nous permettent de démontrer plusieurs effets de la démarche :

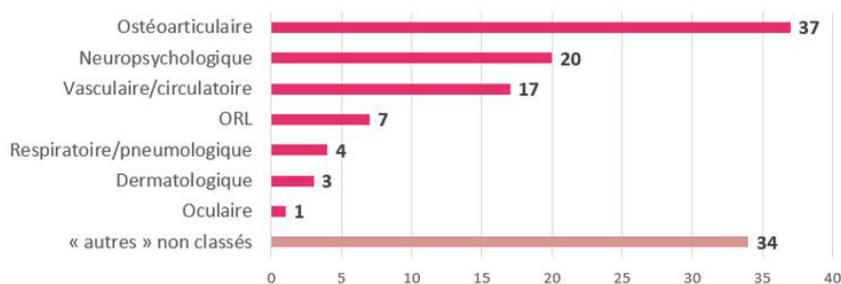
- ▶ La réceptivité des entreprises et des salariés dans une démarche proactive.
- ▶ Les AMT aboutissent pour la majorité (47 %) à la réalisation/mise à jour de la FE et/ou en débouchant à de l'aide au DU (11 %).
- ▶ Les métiers principalement mobilisés sont les IDEST (30 % du temps total tous métiers) pour la réalisation du suivi de santé et les conseillers de préventions (38 % du temps total tous métiers).

Enfin les restitutions des résultats auprès des entreprises ont pu se réaliser sous plusieurs formats : en entreprises, par webinaire, par mailing (lien vidéo) ou en centre de Santé au Travail.

Résultats généraux pour l'approche multisites

Durant 3 mois, 17 équipes Santé-Travail (médecins du travail et infirmiers Santé-Travail) ont réalisé et mis à jour le suivi périodique de 126 salariés sur la population totale des 205 répartis sur les 18 magasins. Parmi les troubles recensés, les médecins et infirmiers Santé-Travail ont questionné l'origine et/ou l'impact professionnel supposé des troubles dépistés.

Le graphique 1, ci-dessous, présente une répartition sur les sphères de la santé des 123 troubles dépistés sur les 126 visites réalisées.



Graphique 1 : Répartition des troubles dépistés en fonction des sphères de la santé

Les troubles ostéoarticulaires représentent presque un tiers des troubles dépistés (37 sur 123) parmi lesquels les lombalgies basses (15 sur 37) sont les plus fréquentes. Les troubles neuropsychologiques (20 sur 123) sont caractérisés principalement par du stress (10 sur 20) ainsi que des épisodes et troubles dépressifs récurrents (5 sur 20). Enfin parmi les problématiques vasculaires, 10 troubles sur 17 sont liées à une insuffisance veineuse chronique.

Cette analyse des enjeux de santé et des besoins en prévention des populations a permis d'orienter les investigations menées en prévention. La démarche menée a permis de compiler 10 FE d'enseignes pour en faire une synthèse à destination du siège social. A ce travail de dépistage via les FE s'est ajouté un travail d'investigation en ergonomie et en toxicologie.

L'ensemble de ces données (santé, FE et expertises en ergonomie et toxicologie) a été regroupé dans un diagnostic santé et conditions de travail présentés au comité de pilotage du projet ainsi qu'en CSSCT du siège social. Une synthèse a été réalisée auprès des équipes magasins ainsi qu'aux 17 équipes Santé-Travail ayant contribué à ce projet. Des points réguliers sont réalisés par le médecin du travail du siège social sur l'avancement des actions dont la majorité ont été validées par l'entreprise.

Discussion :

La mobilisation des équipes Santé-Travail dans une approche proactive et coordonnée démontre de nouveaux leviers de potentiels d'actions en milieu de travail.

La réceptivité des entreprises, la place de la fiche entreprise dans la prévention primaire ainsi que le rôle des métiers de l'équipe et notamment des IDEST et des conseillers en prévention représentent les points saillants de la démarche réalisée auprès des TPE. Le pilotage du projet par secteur géographique de Pôle Santé-Travail a joué un rôle fédérateur inter-équipes dans l'appropriation et dans la déclinaison de ce projet. Enfin une action simultanée sur un même secteur d'activité par différentes équipes d'un même territoire permet de renforcer les dynamiques d'équipes et inter-équipes et de capitaliser en matière de pratiques efficaces comme en matière de conseil en prévention auprès des entreprises.

Pour l'approche multisites, le co-pilotage santé (médecin du travail du siège social) et prévention (coordination du service prévention) a permis de donner du sens, d'assurer une cohérence, du suivi et de la méthodologie dans le travail mené par les équipes, aussi bien à travers le suivi de santé qu'à travers la démarche de prévention.

Ces deux démarches ont repositionné le lien et le sens du suivi périodique avec la prévention primaire ; la place centrale de la FE comme document de prévention à mettre en discussion avec les entreprises. Le rôle des expertises en prévention (ergonomie et toxicologie) a permis de travailler la continuité du dépistage des situations dangereuses vers un plan d'action à mettre en débat auprès des entreprises, des salariés et de leurs représentants.

Le travail des équipes évolue d'une juxtaposition d'AMT à une contribution des métiers à un objectif collectif porté par l'approche collective et la prévention primaire. Même si les chiffres d'AMT sont les mêmes, les pratiques d'équipes y développent du sens, de la complémentarité des métiers et donc de l'efficacité.

Evaluation :

Actuellement à sa troisième déclinaison, l'approche TPE a évolué progressivement en qualité de ciblage (données utilisées), en méthodologie d'intervention (outils, protocoles...) ainsi qu'en coopération des métiers (positionnement et complémentarité).

Ces déterminants ont permis de gagner en efficacité effective, à savoir une meilleure coopération des métiers en cohérence avec les enjeux de la prévention primaire. La troisième version de l'approche TPE axée sur la silice cristalline ambitionne un ciblage de 706 entreprises pour 3 909 salariés et ceci à effectifs d'équipes Santé-Travail constants.

Cette démarche TPE se développe de plus en plus comme une pratique d'équipe intégrée, signe du sens de la démarche. Un retour d'expérience systématique pour tous les métiers est réalisé par questionnaire afin de faire évoluer les nouvelles versions et modes de déclinaisons de cette action coordonnée.

L'approche multisites grandes entreprises en est actuellement à sa troisième déclinaison et a permis de créer des synergies entre équipes Santé-Travail pour faire remonter les enjeux Santé-Travail et les porter dans le cadre du dialogue social.

Ce travail a permis de donner une meilleure image et visibilité de la Santé au Travail en portant les sujets de prévention dans les espaces stratégiques et décisionnels de divers secteurs d'activité comme le textile, le secteur bancaire et la grande distribution.

En conclusion :

Ces projets ont permis une prise de conscience sur la place et l'usage des données en Santé au Travail comme véritable outil décisionnel dans le pilotage des actions en milieu de travail.

La dispersion et le manque de standardisation des données initialement constatées sont devenus des leviers donnant du lien entre veille sanitaire et prévention primaire et du sens à la traçabilité du suivi de santé, des expositions et des interventions en entreprises.

Cette meilleure visibilité permet d'améliorer le pilotage des politiques de Santé au Travail et de rééquilibrer la vision quantitative avec la vision qualitative tout en mobilisant les ressources sur des axes prioritaires et en développant la coopération interdisciplinaire.

Les possibilités de ciblage et de couplage (notamment avec les thématiques de santé publique) sont nombreuses et peuvent se travailler à l'échelle d'un territoire comme à l'échelle d'une équipe Santé-Travail.



Pour contacter l'auteur : tdubois@polesantetravail.fr